



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :
Dossier complet le :
N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Forage existant de 50 m, recreusé à 100 m de profondeur pour atteindre le débit de 9000 m3/annuel prévu suite à l'arrêté préfectoral du 27 Juin 2017.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom
Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination Raison sociale
N° SIRET Type de société (SA, SCI...)
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur
Nom Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27 - Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau.	Ouvrage existant de 50 m de profondeur, qui sera recreusé jusqu'à 100 m de profondeur. Prélèvement de 9000 m3 par an : Projet soumis à la rubrique 1.1.1.0 de l'article R122-1 du Code de l'environnement, accepté en 2017 pour un ouvrage de 50 m de profondeur. Suite à la demande d'examen au cas par cas, le projet sera envoyé sous forme d'un "porter à connaissance" à la DDTM44.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un nouveau forage d'eau de 100 m de profondeur dans l'ancien ouvrage de 50m (élargissement du trou et augmentation de la profondeur de prélèvement de 50 à 100m).

Cet ouvrage avait été déclaré et accepté suite au dépôt d'un dossier loi sur l'eau rubrique 1.1.1.0 du code de l'environnement en Juin 2017 auprès des services de la DDTM44.

Sa localisation se trouve en annexe avec le détail de l'environnement autour, et montre qu'il se trouve au delà des zonages réglementaires (35 m en amont ou 50 m en aval notamment pour les zonages les plus proximaux). Le but de ce projet est de sécuriser l'alimentation en eau de l'exploitation SCEA Les Relandières pendant la période estivale (6 mois entre Avril et Septembre).

Le projet initial en 2017 était soumis à la rubrique 7B2 au moment du dépôt, qui lui donnait cette autorisation. Le projet était sous le nom de l'entreprise l'EARL DUPONT FRERES, qui est devenue la SCEA Les Relandières.

4.2 Objectifs du projet

Alimentation en eau pour une exploitation agricole (cultures maraîchères).

Objectif de production du forage sera au maximum d'environ 8 m3/h, pour un objectif de 9000 m3/an sur la période estivale (180 jours d'Avril à Septembre) comme prévu initialement dans le dépôt du dossier de 2017 (dispositif 7B2 au moment du dépôt). Le plan d'eau proximal sera utilisé comme réserve tampon.

Si les essais de pompage qui sont demandés après la réalisation de l'ouvrage (à faire en été) montrent une connexion avec le milieu superficiel hydrogéologique, le débit pourra être réévalué afin de réduire/supprimer l'impact qu'il pourra avoir sur la zone humide.

Afin de se donner la meilleure chance possible de réduire le cône de rabattement des ouvrages, il est préconisé de faire un prélèvement long avec des périodes de repos. Ceci est expliqué plus loin dans le CERFA et dans les annexes 6 sur la partie SIMULATION OUAIP.

Une cimentation sur les 15 premières mètres afin de réduire les potentielles interactions avec la surface sera également préconisée et appliquée lors de la création des ouvrages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Foration des forages d'eau au moyen d'une foreuse sur chenille avec un compresseur annexé monté sur camion.
Durée des travaux estimée à deux jours au maximum.
Les forages suivent la norme NF X10-999 d'Août 2014 qui correspond à la rubrique 4.5.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ouvrage sera équipé d'une pompe immergée de type 4 pouces alimentée électriquement pour un débit maximum de 8m³/h.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la rubrique 1.1.1.0 du Code de l'Environnement, et fera l'objet d'un dossier "Porter à connaissance" suite à un accord trouvé avec la Police de l'eau.
Il fera également l'objet d'un dossier de recellement afin d'informer la Police de l'eau des résultats des essais de pompages, leur interprétation ainsi que la coupe du forage.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Corps du forage PVC 115/125 mm de 0 à 20 m avec tube plein et de 20 à 100 m avec tube crépiné. Cimentation de 0 à 15 m Citerneau en béton avec capot de 0.5 m au dessus du TN, équipé d'un cadenas d'artillerie (clé triangle). Dalle bétonnée de 3m ² autour du forage.	115/125 mm 0-20m 20-100m 0-15 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 63 Voie : Rue des Relandières

Lieu-dit : Les Thébaudières

Localité : LE CELLIER

Code postal : 4 4 8 5 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 7 ° 1 8 , 4 1 " 2 Lat. : 0 1 ° 2 1 , 4 4 " 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Parcelle 624 section G

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme de la commune de LE CELLIER, dont la dernière procédure a été approuvée le 12/04/2022. Le zonage est A (secteur agricole et viticole).

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche (VALLEE DE L'HYROME) se trouve à environ 160 m au sud du projet de forage.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les données de la pré-localisation de la zone humide (SIGLOIRE 44), la plus proche est à environ 295 mètres au sud du projet . Simulation OUAIP (annexes = explications) avec impact faible (inférieur à 0.25 m sur une période de 180 jours) à 295 m du prélèvement sur la zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concerné par un PPRi.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau destiné à la consommation humaine de Mauves-Sur-Loire, contrairement à 2017 comme semble le stipule le dossier loi sur l'eau initial.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 160 m au nord du site NATURA 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-De-Cés (FR5200622). Un calcul du rabattement a été réalisé dans la zone humide située dans cette Natura 2000. Si un impact est possible, il pourra y avoir une dégradation des espèces floristiques et faunistiques. L'implantation du piézomètre à 450 m permettra d'observer le rabattement réel durant les essais.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nouveau forage destiné à un prélèvement potentiel de 50 m ³ /j d'eau souterraine soit environ 9000 m ³ par an sous réserve d'un débit suffisant .
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Simulation OUAIP (annexe 6) avec impact raisonnable (inférieur à 0.25 m sur une période de 180 jours) à 295 m du prélèvement sur la zone humide. Le rabattement tombe à 14 cm à 770 m (forage le plus proche). Un piézomètre éphémère sera implanté dans la pré-localisation de la zone humide 44 (SIGLOIRE) à 450 m, zonage utilisé par la DDTM44 (à proximité d'un cours d'eau) afin d'évaluer le rabattement lors des essais de pompage et savoir s'il y aura un impact ou non sur le milieu superficiel.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de foration engendreront ponctuellement des vibrations au sol.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun ouvrage n'est recensé dans le rayon de 500 m. Il n'y a aucun ouvrage avec prélèvement d'eau recensé auprès de la BSS dans ce périmètre, l'impact au-delà de cette distance est faible.
Il a néanmoins été réalisé à 770 m du forage le plus proche, indiquant un rabattement potentiel de 14 cm.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour limiter l'impact des travaux sur le milieu environnant , les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- sécurisation du chantier par la pose de panneaux et de grillage de prévention,
- le matériel sera régulièrement retenu et vérifié, et toutes les précautions seront prises pour éviter les déversements accidentels d'hydrocarbures notamment lors des phases de remplissage de réservoirs.
- les eaux de forage pendant les phases de foration seront canalisées au moyen d'un merlon qui sera mis en œuvre spécifiquement pour diriger celles-ci vers un bassin de décantation avant rejet vers le milieu superficiel. Le bassin de décantation a pour objectif de piéger les matières en suspension par décantation des eaux de forage et réguler les à-coups hydrauliques.

La localisation a été décidée par le pétitionnaire afin de s'éloigner de toute source de pollution d'origine humaine ; pas d'habitations et de systèmes d'assainissement , pas de bâtiments d'élevage, pas de parcelles accueillant du bétail.

Il y a également une obligation de non-épandage de 50 m autour du projet de forage.

Les cartes fournies en annexe illustrent la pré-localisation des zones humides (SIGLOIRE 44).

Les zones humides pré-localisées sont d'ores et déjà en dehors du périmètre requis pour l'implantation du nouveau forage, la plus proche étant à 295 m de distance.

Des essais de pompage permettront de mettre en évidence l'impact (existant ou non) du prélèvement au niveau de la nappe libre. Si un rabattement suffisamment important est observé, il conviendra d'étaler le prélèvement sur des plus grandes échelles de temps et de réduire le débit, tout en conservant le volume alloué. Pour le moment, la simulation fait l'état d'un rabattement de moins de 25 cm à 295 m sur la zone humide prélocalisée (DDTM44) [Cf annexes].

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Travaux de faible importance, ne nécessitant pas d'évaluation environnementale (étude d'impact).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)